

MANGEONS BIEN, MANGEONS LOCAL !

Public visé : adolescents de 13 à 18 ans, leurs familles, les professionnels
Hauts-de-France, Gravelines



L'initiative :

Dans le cadre d'une réorganisation du pôle hôtellerie, restauration, le cuisinier présent dans l'établissement depuis 2016, a été missionné pour repenser la restauration afin qu'elle s'intègre dans un accompagnement éducatif élargi. Ainsi, une démarche s'est engagée dans la provenance des produits frais transformés en cuisine. Des producteurs locaux ont été sélectionnés pour l'approvisionnement des denrées alimentaires nécessaires à la réalisation des 50 repas quotidiens sur l'établissement. La qualité des produits et le travail en circuit court est indispensable à l'accompagnement à l'éveil gustatif. Les producteurs sont aussi variés que les producteurs de vergers (pommes, poires), le pain (boulangerie du quartier), l'huile de colza (fabrication agricole artisanale), les produits laitiers issus d'une ferme locale bio, le boucher de la ville qui sélectionne une production locale... L'ensemble de ces choix nous permettent de nous inscrire dans le label du Conseil Départemental du Nord « ici, on mange local » (dossier en cours d'instruction).

Cette démarche ne se limite pas au pôle restauration mais s'inscrit dans une volonté plus globale de contribution à la transition énergétique. En effet, notre Centre de Formation a développé depuis 2018 un atelier « Permaculture » en partenariat avec l'association essaïmances de Gravelines. Ce projet accompagné par un éducateur, produit des légumes bio (salades, tomates, courges) qui sont en partie transformés par la cuisine, mais également redistribués aux adolescents en hébergement semi autonomes. Il s'agit de leur permettre de cuisiner des produits de saison, gustatifs, sans pesticides et gratuits.

Pour compléter cette démarche, chaque jour les résidus alimentaires sont pesés depuis 6 mois, le poids journalier de ces déchets est affiché dans le self et retranscrit en somme d'argent afin de faire prendre conscience à tous de coût réel du gaspillage alimentaire. Nous sommes passés de quelques kilos à parfois quelques grammes : c'est un franc succès, tant dans les portions données (les cuisiniers étant des personnes généreuses) que dans l'ajustement du comportement des adolescents dans leur sollicitation alimentaire (on ne prend que si l'on est sûr de le manger).



Objectifs :

- sensibiliser les jeunes aux questions écologiques et environnementales, puisque leur rôle de citoyen se voit désormais aussi en tant que consommateur,
- connaître les produits de saisons, les transformer, (de la graine à la préparation du repas),
- manger sainement en dépensant le moins possible.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Elle s'inscrit pleinement dans les questions de transition énergétique, de préservation de l'environnement, de santé publique.

C'est une démarche complète et transverse à l'ensemble de l'établissement et de ses services : une philosophie d'accompagnement de citoyen en devenir.

Perspectives :

- obtenir le label « ici on mange local »,
- ouvrir l'atelier de permaculture aux habitants du quartier et aux écoles,
- atelier cuisine parents-adolescents.

Partenaires :

- fournisseurs (producteur de vergers, boulanger, agriculteur laitier, agriculteur céréaliers, boucher...),
- association Essaimances,
- conseil départemental du Nord.



STRUCTURE

Nom : MECS PAUL MACHY

Public : adolescents de 13 à 18 ans

CONTACT

OLIVIER CARON, CUISINIER

VINCENT DUMONT, MONITEUR EDUCATEUR

COORDONNÉES :

pmachy@alefpa.asso.fr

CREATION D'UN DISPOSITIF D'HEBERGEMENT PERMANENT

Public visé : adolescents 13-18 ans (ASE-PJJ-ARS) et leurs familles
Vendée, La Roche sur Yon



L'initiative :

Le D.H.P. a été créé en janvier 2018 pour une ouverture officielle en avril 2018. L'ALEFPA est porteuse du projet tant dans sa proposition de création que dans la mise en œuvre. L'ALEFPA a réussi à créer un service quadripartite (CD-ARS-PJJ-ALEFPA). C'est un hébergement permanent pour des jeunes de 13 à 18 ans notifiés par la CDAPH, suivis par l'ASE et potentiellement par la PJJ. Le financement est porté par les trois tutelles, principalement par le conseil départemental. Ces jeunes peuvent être suivis soit au sein de la structure (une maison de 4 places), soit en appartement ou F.J.T.

Objectifs :

Permettre aux jeunes de rester logés au même endroit afin d'éviter les ruptures de prises en charge.

Le D.H.P se positionne en référent parcours entre l'ASE, l'ARS, la PJJ, la pédopsychiatrie et l'éducation nationale. Le principal objectif de cette structure est la non-exclusion quelques soient les difficultés. Le DHP se doit être un lieu ressource. Les passages à l'acte et/ou actes délictueux seront traités tel que le prévoit le droit commun mais ne sont pas un motif de fin de prise en charge.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Le fait d'accompagner ces jeunes avec un système de non exclusion évite les ruptures de parcours les mauvaises orientations, les hospitalisations, voir les incarcérations. A ce jour, aucune exclusion n'a eu lieu sur ce service. De plus il permet d'accompagner des jeunes suivis par différents services pour éviter le morcellement. Ce dispositif prend le risque d'accompagner des mineurs en semi-autonomie et autonomie tout en mettant en commun les finances de ces trois tutelles. Il est nécessaire de penser un accompagnement différent avec au départ un bas seuil d'exigence, afin de leur permettre d'évoluer, à leur rythme, dans un environnement suffisamment souple et sécuritaire.

Perspectives :

Ce service expérimental nécessite par son innovation une communication importante afin de pouvoir le développer et le pérenniser.

Partenaires :

- CD,
- ARS,
- PJJ,
- pédopsychiatrie,
- Education Nationale,
- ESMS,
- police,
- gendarmerie,
- justice.

STRUCTURE

Nom : DHP (Quadripartite)

Public : adolescents 13-18 ans (ASE-PJJ-ARS)

CONTACT

Gaëlle TREVELOT

COORDONNÉES :

contact.dhp-vendee@alefpa.asso.fr



PARTENARIAT ESAT CATIC - CENTRE PHILIAE ASEI : POUR FAVORISER L'ACCES AU TRAVAIL PROTEGE ET UNE COMPLEMENTARITE DES PARCOURS

Public visé : adultes et les professionnels
Occitanie, Toulouse



L'initiative :

Depuis plus de 20 ans, l'ESAT CATIC accueille des jeunes stagiaires du centre Philiae en cours de professionnalisation. Depuis 2016 cette coopération s'est formalisée par une convention renouvelée tous les ans pour accueillir une fois par semaine un groupe d'adolescents suivi par le Centre Philiae au sein des ateliers de l'ESAT.

L'IEM-PRO Philiae de l'ASEI accueille des adolescents en situation de handicap moteur, des adolescents déficients auditifs et des adolescents porteurs de troubles cognitifs spécifiques. La formation s'appuie sur 4 ateliers professionnels (cuisine, bureautique, espace vert, second œuvre), des temps de classe, des temps éducatifs, des temps de stage.

Cette action ne fait pas l'objet d'un financement spécifique. Elle demeure fondée sur un intérêt mutuel favorisant l'accès à l'emploi pour les jeunes du Centre Philiae et la valorisation des compétences pour les travailleurs de l'ESAT, devenant durant cette journée des « tuteurs » pour les adolescents.

Objectifs :

L'ESAT peut s'appuyer sur ce partenariat pour valoriser la reconnaissance des savoir-être et savoir-faire, enrichir la dimension pédagogique et développer le sens de la posture au travail.

Les objectifs recherchés pour l'ESAT LE CATIC sont :

- la valorisation des usagers par le tutorat des jeunes de l'IEM-PRO,
- le développement du sens de la transmission des savoirs,
- le développement de compétences par de nouveaux apprentissages avec le soutien de l'ETS,
- l'enrichissement de l'accompagnement du Moniteur d'Atelier référent par un regard extérieur.

La section de formation professionnelle du centre PHILIAE a besoin de s'appuyer sur des temps de découverte des métiers et sur une connaissance du travail en milieu protégé. En effet leur public intégrera le milieu du travail protégé à la sortie de leur établissement. Dès lors, une connaissance de l'ESAT, un travail sur les représentations et une intégration graduelle doit pouvoir être proposée.

Ces journées d'immersion, offrent des moments de découverte du travail protégé de manière accompagnée et permettent d'expérimenter des situations de travail nouvelles et variées. Elles aident les élèves à savoir ce qu'ils peuvent faire et souhaitent faire.

Ce projet les aide à se projeter de manière plus réaliste vers un avenir professionnel. Ces actions de découverte de métiers et de première mise en situation favorisent leur positionnement dans le travail en les accompagnant sur la compensation de leur handicap et sur des adaptations nécessaires.

Les objectifs recherchés pour l'IEM-PRO PHILIAE sont :

- La découverte du milieu de travail protégé et favoriser sa connaissance en travaillant sur ses représentations.
- L'accompagnement individualisé et très progressif des jeunes vers le travail et ses valeurs.
- La compréhension, l'adaptation et l'analyse de situations professionnelles vécues.
- Un travail progressif d'autonomisation dans les transports et dans l'inscription dans les différentes tâches proposées.
- L'inscription accompagnée et médiatisée dans un milieu adulte de travail protégé.
- La verbalisation des ressentis et la réutilisation des expériences vécues pour la préparation aux futurs stages.
- L'évolution de leur inscription au sein de l'ESAT et au sein de l'atelier.
- Le respect et l'intégration des nouvelles règles d'un nouvel établissement adulte

- La compréhension du travail à effectuer
- L'organisation globale tant autour du poste de travail que de leurs propres affaires
- A terme, l'évolution de leur positionnement professionnel, la reconnaissance de savoir-faire professionnel.

Dans cette dynamique de partenariat, des actions complémentaires ont pu être mises en place pour agir sur les parcours : intégration de travailleurs de l'ESAT à des semaines de formation organisées par le centre Philiae et l'OCTAPEH « art de vendre », « fleurs et plantes », à des journées de formation au sein de leurs ateliers professionnels (connaissance des végétaux et taille des arbustes).

Ces actions hebdomadaires de partage au sein de nos ateliers, les mises en stages, les actions de formation concourent toutes à étayer le parcours de formation et de professionnalisation des usagers ; celui des jeunes dans la définition de leur projet en amont, et celui des travailleurs dans l'évolution de leur parcours professionnel en lien avec leurs projets personnalisés.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

Ces échanges sont porteurs de valorisation pour les travailleurs de l'ESAT qui deviennent acteurs dans un processus de transmission de savoir-faire, et de professionnalisation pour les jeunes en voie d'apprentissage. Ils apportent également une dimension intergénérationnelle qui pour les uns amène de la responsabilisation et pour les autres, l'approche concrète d'un devenir possible dans et par le travail. Ils permettent par ailleurs, de l'enrichissement de pratiques professionnelles entre éducateurs techniques. Un des jeunes a rejoint l'équipe du CATIC et plusieurs autres ont également pu intégrer des ESAT en retournant dans leurs régions d'origine. Les périodes d'essai deviennent alors une formalité ; le travail de préparation et d'intégration s'étant fait progressivement en amont.

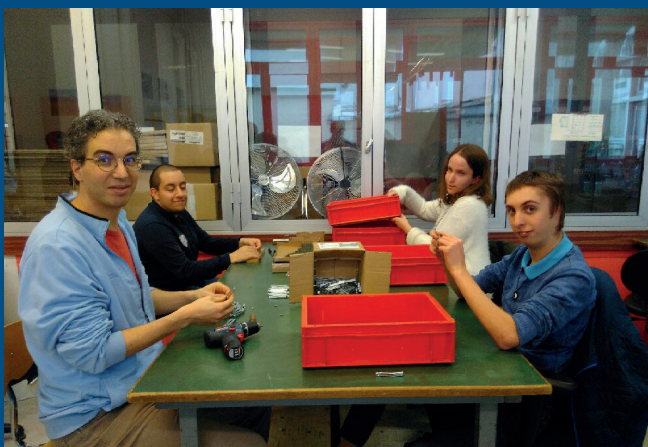
Perspectives :

Ce projet s'inscrit dans une démarche pérenne avec un développement autour d'actions nouvelles qui émergeraient des besoins, des potentiels et des observations des différents acteurs.

L'évolution de la gestion des ateliers via des supports de suivi bureautiques pourra, par exemple être envisagée dans le cadre de ce partenariat par le partage des besoins et des compétences des jeunes en formation et des travailleurs des ateliers.

Partenaires :

IEM-PRO PHILIAE de l'ASEI



STRUCTURE

Nom : ESAT CATIC

Public : adultes

CONTACT

Marie-Agnès Batissou, adjointe de direction

COORDONNÉES :

contact.catic@alefpa.asso.fr

BORNE INTERACTIVE : RENDRE ACCESSIBLE LES DOCUMENTS DE LA LOI 2002.2

Public visé : adultes en situation de handicap / déficients intellectuels, familles, professionnels
Réunion, Saint-André



L'initiative :

L'accessibilité est un enjeu sociétal essentiel et constitue un axe prioritaire de la politique du handicap, notamment l'accessibilité à la compréhension. Dans ce contexte, le Pôle Adultes Est (PAE) a poursuivi ses engagements en matière d'accessibilité à la compréhension afin de :

- construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap,
- concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun,
- faciliter leur vie quotidienne.

Depuis 2016, dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité dans laquelle s'inscrivent l'ensemble des établissements du Pôle Adultes Est (ESAT, FAO, FH, SAVS), une réflexion a été menée sur l'accessibilité des informations réglementaires, utiles et nécessaires pour l'utilisateur. Afin de favoriser la compréhension des missions et des prestations proposées et de garantir le libre choix, la libre adhésion et le consentement éclairé des personnes accueillies, la réflexion s'est portée sur l'accessibilité des outils réglementaires :

- le Livret d'accueil,
- la Charte des droits et des libertés de la personne accueillie,
- le Règlement de fonctionnement,
- le Contrat de Séjour pour le FAO et FH, le Contrat d'Aide et de Soutien par le Travail pour les ESAT, le Document Individuel de de Prise En Charge pour le SAVS.

Le projet initié dans cette dynamique était de créer un outil multimédia, sous la forme d'une borne interactive accessible aux usagers et aux visiteurs (familles, partenaires...) souhaitant découvrir les missions de l'établissement et ses prestations.

Les établissements entreprennent une recherche de ressources et de compétences sur le territoire pour soutenir la réalisation de ce support. Le Pôle Adultes Est conventionne alors avec la Mission Locale Nord (MLN) qui dispose d'un atelier multimédia produisant des reportages vidéo, des animations 3D... Cet atelier est alimenté par les travaux des jeunes qui souhaitent accéder aux formations de l'audiovisuel.

La MLN et le PAE conviennent d'un échange de services au bénéfice de leurs publics.

D'une part, les jeunes inscrits à la MLN, en recherche de terrain de stage, dans le secteur médico-social pour valider leur projet professionnel, sont accueillis au sein des établissements du PAE. D'autre part, la MLN apporte ses compétences au PAE dans la création d'un outil multimédia permettant l'accessibilité des informations.

Le projet comprend plusieurs étapes :

Création d'un Groupe Projet composé de :

- un groupe de la MLN, techniciens multimédia sous la responsabilité du professionnel de la MLN, pour les prises de vues, les interviews, le montage...
- un groupe d'usagers de l'établissement et des jeunes de la MLN travaillant à la co-construction de l'outil sous la guidance d'un professionnel MLN et établissement PAE,
- un groupe de professionnels, des usagers et des familles sur chaque établissement pour les témoignages.

Découverte des établissements :

Pour les jeunes de l'atelier multimédia de la MLN, une journée de découverte des établissements et de rencontre avec les usagers est proposée pour mieux appréhender l'univers de travail du secteur du médico-social.

Accueil des stagiaires de la MLN.

La mise en œuvre du projet repose sur un travail de partenariat sans contrepartie financière. Elle rassemble des compétences au service de la production d'un outil pour lequel chaque membre trouve un intérêt.

Pour la MLN :

- permettre aux jeunes inscrits dans un projet professionnel audiovisuel d'exercer leurs compétences en vue de préparer les concours d'entrée aux formations audiovisuelles,
- permettre aux jeunes inscrits dans un projet professionnel du travail social d'avoir un terrain de stage,
- une rencontre et des échanges avec un public en situation de handicap.

Pour le PAE :

- disposer de compétences qu'elle ne possède pas à l'interne pour réaliser la borne,
- participer à la promotion du travail social et de l'environnement médico-social,
- contribuer à la promotion des droits de la personne en situation de handicap,
- renforcer son inscription dans l'environnement dans une logique d'ouverture.

Objectifs :

- soutenir la compréhension des personnes au travers de techniques et de supports adaptés,
- proposer un accès à des informations écrites et audiovisuelles,
- rendre l'outil numérique accessible,
- favoriser l'accessibilité des informations aux familles et aux partenaires,
- favoriser l'exercice de la citoyenneté,
- soutenir le libre choix et la libre adhésion en permettant à chacun, selon ses ressources, de se repérer dans son environnement, de pouvoir agir et s'exprimer,
- participer à la valorisation des rôles sociaux,
- contribuer au renforcement de la confiance en soi,
- développer l'autonomie et la participation sociale des personnes en situation de handicap,
- réduire, voire supprimer, l'écart entre les capacités, les besoins et les demandes d'une part et les différentes composantes de l'environnement d'autre part.

En quoi est-ce une bonne pratique ?

La borne interactive vient compléter les supports d'information existant au sein des établissements. Elle constitue un nouveau moyen de communication attrayant puisqu'elle s'impose comme l'outil de communication le plus moderne actuellement.

Elle est utilisable par n'importe quel utilisateur grâce à un écran tactile et facilite l'accès aux données que le service met à disposition.

La borne permet également de montrer la capacité du service à s'adapter aux changements et de vivre avec les technologies modernes.

Elle apporte à son utilisateur une totale indépendance dans sa recherche d'informations et sa consultation. Elle permet une utilisation ludique.

Elle constitue un mode de communication dynamique et évolutif puisqu'il est possible à tout moment d'apporter des modifications aux informations qu'elle contient.

Au-delà de l'outil lui-même, le travail de partenariat « gagnant/gagnant » avec la MLN a apporté une véritable plus-value dans les relations avec un réel échange de compétences dans des domaines complètement différents : le multimédia et le handicap.

Ceci a permis de joindre des personnes-ressources éloignées et a favorisé le développement personnel et professionnel.

Le support informatique a été dans ce projet un outil de travail et de perfectionnement qui a favorisé l'échange, la compréhension, l'entraide et la participation.

Perspectives :

Etendre le projet de borne interactive sur l'ensemble des établissements du Pôle Est.

Mettre en place un partenariat avec le lycée Jean Perrin dans le cadre de la fabrication du support de la borne par les lycéens

Rechercher une ressource à l'interne ou à l'externe pour réactualiser les informations contenues dans les bornes

Partenaires :

- familles/proches,
- usagers,
- MLN,
- Lycée Professionnel Jean PERRIN de Saint André.

STRUCTURE

Nom : SAVS

Public : adultes en situation de handicap / déficience intellectuelle

CONTACT

Geneviève CHANE-FAT – Chef de service du SAVS

COORDONNÉES :

pole.est@alefpa.re